

PLOMB NON

Un mini réacteur NEWCLEO à Beaumont-en-Véron

LE RÉACTEUR ENVISAGÉ SUR LE SITE SERAIT UN RÉACTEUR À NEUTRONS RAPIDES (RNRI), FONCTIONNANT AVEC 2,35 TONNES DE COMBUSTIBLES MOX-LFR REFROIDI AU PLOMB. NOUS CONTESTONS CETTE TECHNOLOGIE À RISQUE SANS RETOUR D'EXPERIENCE À CE JOUR...

UNE TECHNOLOGIE HASARDEUSE, REPOSANT SUR DEUX INCONNUES

- En France, ORANO fabrique déjà du combustible MOX pour certains réacteurs EPR, mais avec seulement 8% de Plutonium, réputé instable et difficile à contrôler. Newcleo propose de monter cette part de Plutonium à 30% dans son combustible MOX sans préciser dans quelles conditions de stabilité et de température.
- Concernant son réacteur expérimental, Newcleo propose une technologie qui repose sur le refroidissement au plomb liquide. Il n'existe à ce jour aucun réacteur qui fonctionne avec ce procédé. Quels sont les retours d'expérience pour garantir cette filière ?

UN TERRITOIRE SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Le site sera en permanence sous la surveillance de l'Etat (risques naturels, risques d'attaques terroristes) avec, si besoin, l'intervention du GIGN ou du Raid .quant au gardiennage il «sera assuré par des agents de sécurité privée, armés, triés sur le volet ! » (rapport DMO, pp. 121 123). Toutes ces installations seront également soumises au régime de surveillance et de contrôle en vigueur découlant des engagements internationaux de la France en matière de non-prolifération des armes nucléaires (4 à 8 kg de plutonium suffisent à fabriquer une bombe).

UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL CONSÉQUENT

- Consommation de terres, qui resteront contaminées pour des décennies alors qu'elles appartiennent aux habitant.e.s, via la Communauté de Communes. Pourquoi choisir d'y installer une installation particulièrement polluante ?
- Artificialisation de la parcelle et bétonisation pour les voies d'accès (parkings, bâtiments nucléaires et non nucléaires), impact paysager fort (200 000 m³ de remblais, grues de 40m pendant les 4 à 5 ans de chantier), augmentation conséquente du trafic routier, bruits et poussières atmosphériques.
- Consommation de la ressource en eau : 40 000 m³ / an (16 piscines olympiques) en phase de chantier ; 710 000 m³/an (consommation annuelle de presque 13 000 personnes) en phase de fonctionnement (eau sanitaire + eau de refroidissement du réacteur + eau des piscines de combustibles).

UN POTENTIEL IMPACT SANITAIRE POUR LES TRAVAILLEURS ET LES HABITANTS

Il y a un risque réel de contamination radioactive à la fois en fonctionnement non accidentel : à l'arrêt du réacteur, pour maintenance par exemple (rayonnement gamma et émanations toxiques dues au polonium et au plomb) comme en cas d'accident : plutonium 239 (entre 680 et 700 kg) ; produits issus de l'activation du plomb (Polonium 210) ; produits de corrosion activés des structures internes du cœur de pile ; gaz de cuve et tritium issu de l'irradiation du carbure de bore. A terme, Newcleo envisage pourtant une prolifération de petits réacteurs sur le territoire, multipliant ainsi les risques d'accidents et de pollution...

STOP NEWCLEO VOUS INFORME

TRACT SPÉCIAL « DÉBAT PUBLIC »

Pourquoi s'opposer à NEWCLEO ?

Le collectif STOP NEWCLEO est né en réaction au projet de la filière électronucléaire Newcleo annoncée en juin 2025. Comme de nombreuses associations signataires de notre tribune en ligne, nous sommes inquiets d'un possible transfert de compétences publiques. Nous refusons cette privatisation de l'énergie (<https://blogs.mediapart.fr/stop-newcleo>).

1) D'UN POINT DE VUE DÉMOCRATIQUE :

- Le soutien aux réacteurs « innovants » via le plan de relance « France 2030 » a été annoncé par E. Macron en février 2022 à Belfort puis validé ensuite par le Conseil de Politique Nucléaire. Il est dorénavant mentionné dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) promulguée avec 2 ans de retard et passée en force par 49-3, sans aucun débat parlementaire.
- Le choix des sites d'implantation a été fait par démarchage de Newcleo auprès de certains élus, sans que les populations riveraines soient informées. Elles le découvrent, comme d'habitude, par la presse.

2) D'UN POINT DE VUE ÉTHIQUE :

Newcleo développe son projet grâce, notamment, au transfert de savoirs d'institutions à majorité publique (CEA, ORANO) pour le futur bénéfice d'une entreprise privée. Elle vise à dégager des profits pour se développer et offrir à ses actionnaires des « retours sur investissement ». On est loin de l'objectif premier du nucléaire civil : fournir une énergie à faible coût, accessible à tous, et sous contrôle public. Si la start-up fait faillite en cours de route qui paiera le coût échoué de ses installations ? Quelles contreparties ont été exigées dans le cadre des subventions publiques ?

3) D'UN POINT DE VUE ÉCONOMIQUE :

Newcleo s'inscrit dans une relance du nucléaire qui apparaît comme un réel gouffre financier. Son financement s'annonce lui-même hasardeux : coût estimé du réacteur LFR : 1,2 milliards d'euros ; coût estimé de l'usine de combustibles MOX : 1,8 milliards d'euros HT. Rien que pour les deux projets l'addition s'élève donc à 3 milliards d'euros sans compter les chiffres fantaisistes annoncés pour la déconstruction (250 millions d'euros pour le réacteur et 399 millions pour l'usine de combustible). Or, pour l'instant, Newcleo annonce avoir levé 570 millions d'euros de fonds privés et reçu 19,8 millions d'aides publiques dans le cadre de «France 2030». Newcleo fonde de grandes espérances sur de futurs partenariats non concrétisés !



SUIVEZ STOP NEWCLEO

stop-newcleo@riseup.net



MOX NON

Une usine de combustible à Marnay et Pont-sur-Seine

UNE GIGANTESQUE USINE DE COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE MOX EST PRÉVUE POUR LA SEULE CRÉATION D'UN MINI-RÉACTEUR EXPÉRIMENTAL, SANS GARANTIE DE SUCCÈS NI DE COMMANDES FUTURES ? UNE DROLE DE CONCEPTION DONT NOUS VOULONS POINTER LES INCOHÉRENCES :

UN TERRITOIRE FRAGILE

L'implantation est prévue sur 46 HA de pleines terres en bordure de petite Seine et de la Réserve Naturelle Nationale de la Bassée Auboise (décret de juillet 2025), haut lieu de biodiversité en zone humide sur la plus grande nappe phréatique d'Europe. Un territoire «aculturé à l'atome» selon Newcleo, qui est néanmoins déjà saturé d'industries lourdes et polluantes (extractivisme en gravières, agro-industrie, enfouissement de déchets, pesticides agricoles). En outre le PLU de Pont-sur-Seine ne permet pas encore l'implantation d'une telle usine de combustible et devra faire l'objet de modifications par une enquête publique. Le risque de voir le territoire encore dénaturé est grand !

UNE ETUDE D'IMPACT INSUFFISANTE

De nombreuses données objectives du rapport Newcleo font cruellement défaut : inventaire faune/flore, rejets atmosphériques et aqueux, études acoustiques, études d'insertion paysagère, estimation de l'augmentation du trafic, proximité des habitations, aléas climatiques... Alors que les risques sanitaires par contamination sur les travailleurs et les populations sont pourtant bien réels dans les différentes étapes de la fabrication du MOX (poudre radioactive, pastillage, entreposage). Et Newcleo de préciser : « La radiotoxicité de ces substances (uranium et plutonium) nécessiterait la mise en œuvre de dispositions techniques, humaines et organisationnelles afin de protéger, en toutes circonstances, la population et l'environnement contre les conséquences d'un accident nucléaire ». Seront-elles suffisantes ?

UN APPROVISIONNEMENT EN PLUTONIUM A PRÉCISER

L'idée pour cette usine de MOX est d'utiliser le Plutonium issu du retraitement des combustibles nucléaires usés, qui s'entassent à la Hague. Mais les nouveaux EPR auront aussi besoin de Mox pour fonctionner, ainsi que le Réacteur à Neutrons Rapides Astrid que l'Etat a décidé de relancer. Comment Newcleo entend-il se fournir en Plutonium dans le contexte actuel ? En quelles quantités ? Avec quelles modalités de contrôle ? A quel prix ? Rien n'est précisé à ce sujet !

UN VRAI RISQUE DE PROLIFÉRATION ?

La possession, la circulation et la transformation du plutonium sont étroitement réglementées par le Traité de Non-Prolifération des Armes Nucléaires. En effet, entre 4 et 9 kg de plutonium suffisent à fabriquer une bombe. En ce qui concerne les projets Newcleo, le respect de la réglementation est déclinée par la Communauté Européenne de l'Énergie Atomique (CEEA ou Euratom). Newcleo et ses installations seront ainsi soumises au régime de surveillance et de contrôle en vigueur découlant des engagements internationaux de la France. Le site de Marnay/Pont, comme celui d'Indre-et-Loire seront sous haute surveillance contre les risque d'attaques terroristes, vol de matières nucléaires, etc... Qui paiera le coût de cette surveillance accrue ?

**Mini-réacteur d'INDRE-ET-LOIRE ou combustible de l'AUBE
MEME COMBAT**

MOX et PLOMB C'EST NON !



**CE DÉBAT PUBLIC N'EST-IL PAS PRÉMATURÉ ?
SUR QUELLES BASES SOLIDES POUVONS-NOUS DISCUTER ?
DE NOMBREUX CHIFFRES ET DONNÉES RESTENT FLOUS !**

ET L'ASNR, AUTORITÉ EN LA MATIÈRE, N'A PAS ENCORE RENDU SON AVIS OFFICIEL SUR LES OPTIONS DE SÛRETÉ DE L'USINE DE COMBUSTIBLES ET ENCORE MOINS SUR LE MINI-RÉACTEUR LFR.

ENSEMBLE NOUS POUVONS AGIR !

